



**AVIS D'ENQUÊTE
COMMUNE DE COINSINS**

Conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) ainsi que la Loi cantonale sur les routes (LRou), la Municipalité de Coinsins soumet à l'enquête publique, du **10 février au 12 mars 2026 inclus**,

- **le plan d'affectation communal et le règlement y relatif,**
- **Décadastration de la parcelle n° 30 et la création du DP 63**

Le dossier porte également sur la délimitation de l'aire forestière

Elle met en consultation durant le même délai :

- **le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT.**

Le dossier d'enquête est déposé au greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur rendez-vous.

Les observations ou oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées, par écrit sous pli recommandé, à la Municipalité dans le délai d'enquête.

La Municipalité